



# La fibre optique débarque

**Technologie.** Le déploiement du réseau de fibre optique bat son plein. En ville de Fribourg, de nombreux propriétaires sont invités à signer un contrat de raccordement. Explications avec Frédéric Mauron, directeur de fth fr.

ERIC STEINER

## e

En 2027, l'ensemble du territoire fribourgeois devrait être raccordé au réseau de fibre optique. Plus de 90% des habitations et la totalité des immeubles commerciaux disposeront ainsi d'une connexion internet à très haut débit qui remplacera les câbles en cuivre actuels. Mené par Swisscom et fth fr SA (une société qui rassemble l'Etat de Fribourg, Groupe E, Gruyère Energie et IB Murten) le projet de déploiement du réseau de fibre optique se concrétise chaque jour un peu plus. Après Estavannens, premier village de la zone rurale à l'intérieur («La Liberté» du 2 mai 2013), la fibre optique poursuit son essor. En ville de Fribourg particulièrement, de nombreux propriétaires ont ainsi reçu, ou sont sur le point de recevoir, un contrat qui les invite à raccorder leur immeuble au réseau de fibre optique. Explications avec Frédéric Mauron, directeur de fth fr.

Qui est concerné par ces propositions de contrats pour l'installation de la fibre optique?

**Frédéric Mauron:** Nous avons un plan de déploiement qui est établi pour les trois prochaines années et nous définissons des zones. Ces zones sont basées notamment sur la densité, mais pas uniquement, d'autres critères entrent également en ligne de compte pour les zones rurales à faible densité. Six mois à une année avant le début de la construction du réseau, nous contactons les propriétaires de chaque zone et nous leur envoyons une proposition de contrat. Dans

le Grand Fribourg, après les quartiers de Torry, Pré-d'Alt, Gambach, Grand-Places, du Schoenberg et d'une partie de Marly, ce sont principalement les propriétaires des quartiers de Beauregard et de Pérolles qui sont concernés actuellement.

Et tout le monde est à la même enseigne, une maison individuelle ou un grand immeuble?

Absolument, nous ne faisons aucune distinction entre les différents types d'immeubles. Lorsque nous avons défini une zone, nous raccordons tout le monde.



**«Le raccordement de l'immeuble est entièrement gratuit»** FRÉDÉRIC MAURON

A quoi s'engage un propriétaire en signant ce contrat?

Cela nous donne l'autorisation de faire entrer un câble de fibre optique dans votre maison et d'y installer un petit boîtier de terminaison de câble, appelé BEP, que l'on pose généralement près du tableau électrique. Donc vous vous engagez à nous laisser passer et à poser notre boîtier et ça s'arrête là...

Et c'est complètement gratuit, c'est presque trop beau pour être vrai?

Oui, le raccordement de l'immeuble est

entièrement gratuit. Nous entendons beaucoup de gens qui nous disent en recevant notre proposition: «Où est l'arnaque?» Il n'y a pas d'arnaque pour le propriétaire. C'est le fournisseur de services, à qui nous allons louer notre réseau, qui paie, pas le client final.

Et pour l'accès aux différentes pièces d'une maison individuelle, ou aux appartements d'un immeuble, pas de frais non plus pour le propriétaire?

En règle générale dans les immeubles récents, et même dans les immeubles anciens où l'on dispose de tubes praticables par lesquels nous pouvons passer, il n'y a aucuns frais pour le propriétaire.

Cette deuxième phase des travaux à l'intérieur du bâtiment se fait-elle automatiquement?

Non, en principe, nous effectuons ces raccordements à l'intérieur d'un immeuble seulement lorsque le propriétaire ou le locataire commande un abonnement chez un fournisseur de services.

«Nous installons systématiquement le boîtier d'introduction, et si le client le souhaite, nous installons ensuite la prise, en général près de la télévision. Et cela est en principe gratuit pour le propriétaire et/ou le locataire. Dans certains cas, s'il n'y a aucune possibilité de tirer les câbles dans les canaux existants, nous allons demander au propriétaire de contribuer aux frais.



Le raccordement à la fibre optique devient une réalité. VINCENT MURTH

Chaque appartement ou villa disposera donc de sa propre prise?

Oui, chaque unité d'habitation a sa propre prise optique pour pouvoir disposer de la bande passante maximale.

Et à l'intérieur d'une maison ou d'un appartement, faut-il encore tirer des câbles d'une pièce à l'autre?

Selon les besoins et la configuration de chaque appartement ou de la maison, le client peut bien sûr ensuite faire installer des prises multimédias dans plusieurs pièces, ou à chaque étage. Ces frais seront à la charge du propriétaire ou du locataire, à moins qu'il s'agisse d'une construction récente qui dispose déjà de telles prises. Mais ce n'est pas du tout nécessaire car on peut continuer à utiliser le wifi pour l'accès à internet. Par contre, pour la télévision, qui nécessite beaucoup de bande passante, il faut prévoir autant de prises que de postes.

Une fois le raccordement effectué, le propriétaire ou le locataire peut-il aussitôt bénéficier des possibilités offertes par la fibre optique?

Absolument. En général, un mois avant la fin de la construction, les fournisseurs de services commencent déjà à faire des propositions aux locataires, ou au propriétaire s'il s'agit de la même personne.

Qui sont ces fournisseurs de service?

Pour l'instant, Swisscom et Netplus Fribourg. Puis Sunrise dès la fin de l'année.

Mais pour le propriétaire et/ou le locataire, le raccordement au réseau de fibre optique ne signifie pas l'obligation de prendre l'un de ces services?

Absolument pas. Il reste totalement libre de son choix. Si sa connexion internet actuelle lui suffit, il n'est pas obligé de changer. I

PUBLICITÉ

## LES MEILLEURES OFFRES POUR L'ENTRETIEN DU LINGE!

Avec défroissage vapeur

20% d'économie d'énergie

ZUC

Lave-linge Adora SL  
Fabrication suisse, capacité  
8 kg, 1600 t/min, classe  
d'efficacité énergétique  
A+++ (-20%).

2770.-

Electrolux

Lave-linge WA GL6 E 200  
Capacité 8 kg, 1600 t/min, classe  
d'efficacité énergétique A+++.

1325.-

Electrolux

Seche-linge TW GL6 E 200  
Capacité 8 kg, classe d'efficacité  
énergétique A-40%.

40% d'économie  
d'énergie

1325.-

995.-

ECONOMIQUE (A)

Pompe à chaleur et  
filtre auto-nettoyant

995.-

Une bonne affaire pour  
la salle de bain!

BOSCH

Lave-linge WOT24352/  
WOT2154  
Chargement par le dessus, 5,5 kg, 1200 t/min,  
classe d'efficacité énergétique A.

645.-

SIEMENS  
Lave-linge WM14Q490CH  
7 kg de linge, 1400 t/min, classe  
d'efficacité énergétique A+++/A.

SIEMENS  
Seche-linge WT44W160CH  
7 kg, 1400 t/min, classe d'efficacité  
énergétique A-40%.

centre **RIESEN**  
La qualité à votre service

Fribourg Granges-Paccot 026 460 86 00  
Bulle Rue de l'Etang 026 425 50 50  
Payame La Palaz B2 026 662 04 04

Electroménager  
Agencement de cuisine  
www.centre-riesen.ch

Tu rentres  
de vacances?



Non,  
surchauffe  
de l'huile!

**L'ECAB'attitude!**

Surveillez en permanence  
votre friteuse ou votre poêle.  
Eteignez vos plans de cuisson en  
quittant la cuisine.

Attention: les petits enfants aiment  
jouer avec les boutons.

ECAB  
KGV  
www.ecab.ch

www.publities.ch